

INTERVENTION

par les pairs .bzh

Le CREAI Bretagne vous propose de participer à une étude sur les interventions par les pairs faites par des personnes en situation de handicap. Nous voulons avoir votre avis sur votre expérience et si vous avez besoin d'avoir une formation.

Nous vous proposons de répondre à un questionnaire qui dure environ 10 minutes.

Si vous le souhaitez, vous pouvez vous faire aider pour répondre à ce questionnaire, par un professionnel, un ami ou votre famille.

Qu'allons-nous faire avec vos réponses ?

Vous n'êtes pas obligé de donner votre nom. Personne ne pourra savoir que vous avez participé à l'étude, sauf si vous voulez donner votre nom, votre adresse mail et votre numéro de téléphone.

Personne d'autre que les professionnels du CREAI qui réalisent l'étude ne pourront voir vos réponses.

Ensuite nous écrirons un rapport pour expliquer ce que les personnes disent de l'intervention par les pairs en Bretagne.

Vos réponses seront conservées pendant deux ans.

Si vous voulez poser des questions à ce sujet, vous pouvez contacter le dispositif régional de soutien à l'intervention par les pairs à l'adresse :

pair@creai-bretagne.org

Quels sont vos droits ?

Vous pouvez accepter ou refuser de répondre au questionnaire. Vous pouvez accepter ou refuser de dire votre nom, votre adresse mail et votre numéro de téléphone.

Vous pouvez changer d'avis à tout moment. Il suffit alors de contacter le CREAI Bretagne à l'adresse : dpo@creai-bretagne.org

Si vous le voulez, vous pourrez voir les réponses que vous avez données et vous pourrez demander qu'elles soient effacées ou qu'elles soient changées.

Si vous trouvez que vos droits n'ont pas été respectés, vous pouvez écrire à la CNIL - 3 Place de Fontenoy - 75007 PARIS.